



Appui aux politiques de préservation du Patrimoine Naturel **Appui départemental**

Enjeux départementaux pour les oiseaux nicheurs des Côtes-d'Armor

Dans le cadre de l'appui aux politiques de préservation du patrimoine naturel en Bretagne, l'Observatoire Régional de l'Avifaune contribue également à produire des états de connaissance et indicateurs départementaux, en lien avec les départements.

Dans ce cadre, une réflexion a été menée en 2018 entre le GEOCA et le service Espaces Naturels du Département des Côtes-d'Armor pour définir un niveau d'intérêt départemental pour l'avifaune nicheuses. En effet, la gestion des espaces naturels départementaux nécessite d'avoir un niveau d'intérêt complémentaire des listes réglementaires ou listes rouges (régionales, nationales voire supra).

Celles-ci se révèlent insuffisantes à des échelles locales fines ou dans des habitats non concernés par des espèces des différentes listes rouges.

Méthode :

Les 2 premiers niveaux de priorité sont uniquement basés sur les enjeux régionaux et concernent donc des espèces qui nichent en Bretagne et pas forcément en Côtes-d'Armor. Toutes les espèces ont été conservées dans les tableaux des niveaux de priorité afin d'anticiper d'éventuelles reproductions occasionnelles (cas du Guêpier d'Europe en 2016 par exemple) ou de colonisation du département. Pour les 2 autres niveaux de priorité, le statut en Côtes-d'Armor est pris en compte et il s'agit presque pour l'essentiel de nicheurs à l'échelle du département. Ce statut nicheur s'est basé sur la dernière enquête (2004-2012) (**GEOCA, 2014**) et sur quelques informations plus récentes. Globalement, 4 niveaux de Priorité ont été définis et le reste des espèces est considéré « sans niveau de priorité » (**Tab. 1**).

Tableau 1. Définition des niveaux de priorité départemental des oiseaux nicheurs en Côtes-d'Armor

Niveau de priorité	Catégorie sur Liste rouge bretonne	Responsabilité Biologique régionale	Critères de sélection complémentaire
1	En danger (EN) En danger Critique (CR)	Majeure	-
			-
2	Vulnérable (VU)	Très élevée	-
3	Quasi menacée (NT)	Elevée	Et/ou espèces peu communes en Côtes d'Armor, espèces dont les sites de reproduction sont très concentrés, espèces nicheuses récemment disparues, espèces pressenties nicheuses
4	-	-	<u>Espèces à enjeu départemental complémentaire ou présentant un intérêt pour les ENS</u> : faible effectif nicheur sur les sites, espèce inféodée à un habitat particulier, espèces indicatrices d'un bon état de conservation des habitats naturels

Le **Niveau de priorité 1** regroupe les espèces déjà identifiées au niveau régional comme à très fort enjeu : *En Danger Critique d'Extinction* ou *En Danger* d'extinction et/ou *Responsabilité Régionale Majeure* (**Tab. 2**). Un seul de ces critères permet de classer les espèces dans ce niveau de priorité. Au total, 42 espèces correspondent à ce niveau de priorité, mais seulement 26 ont niché de manière récente dans le département (**GEOCA, 2014**). Les autres espèces (nicheurs hors Côtes-d'Armor) sont conservées dans cette liste car elles sont susceptibles de nicher occasionnellement sur le territoire et ainsi être concernées par ce niveau d'enjeu.

Le **Niveau de priorité 2** regroupe les espèces déjà identifiées au niveau régional comme à fort enjeu : *Vulnérable* et/ou *Responsabilité Régionale Très élevée* (**Tab. 3**). Un seul de ces critères permet de classer les espèces dans ce niveau de priorité. Au total, 24 espèces correspondent à ce niveau de priorité, mais seulement 19 ont niché de manière récente dans le département (**GEOCA, 2014**). Les autres espèces (nicheurs hors Côtes-d'Armor) sont conservées dans cette liste car elles sont susceptibles de nicher occasionnellement sur le territoire ou dans un futur proche compte tenu de leur dynamique (exemple de la Gorgebleue à miroir) et ainsi être concernées par ce niveau d'enjeu.

Le **Niveau de priorité 3** regroupe les espèces déjà identifiées au niveau régional comme à enjeu moyen : *Quasi-menacées* et/ou *Responsabilité Régionale Elevée* mais également des espèces rares et localisées sur le territoire voire disparues ou pressenties comme nouveaux nicheurs (**Tab. 4**). Un seul de ces critères permet de classer les espèces dans ce niveau de priorité. Au total, 18 espèces correspondent à ce niveau de priorité, et les 18 ont fourni des indices de reproduction récents dans le département (**GEOCA, 2014**).

Le **Niveau de priorité 4** regroupe les espèces non identifiées comme à enjeu au niveau régional mais présentant un intérêt dans le département du fait de leur rareté, leur faible densité ou leur représentativité d'habitats particuliers (**Tab. 5**). Elles sont au nombre de 30 (**Tab. 5**). Ces espèces sont intéressantes à prendre en compte à l'échelon départemental dans le cadre notamment de la gestion des espaces naturels.

Liste des espèces d'intérêt départemental Mise à jour du 19/09/2018

Tableau 2. Espèces nicheuses d'intérêt départemental de priorité 1

Espèce	Priorité	Nicheur récent 22	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Autour des palombes	1	x	-	EN	Elevée
Bergeronnette flavéole	1	x	-	EN	Elevée
Bruant proyer	1	x	-	EN	Elevée
Busard cendré	1	x	NT	CR	Très élevée
Busard des roseaux	1		NT	EN	Très élevée
Busard Saint-Martin	1	x	-	EN	Elevée
Canard chipeau	1		-	CR	Très élevée
Canard souchet	1	x	-	EN	Elevée
Chevalier gambette	1		-	EN	Elevée
Courlis cendré	1	x	VU	EN	Très élevée
Crave à bec rouge	1		-	EN	Elevée
Echasse blanche	1		-	EN	Elevée
Eider à duvet	1	x	CR	CR	Majeure
Faucon pèlerin	1	x	-	EN	Elevée
Fuligule milouin	1		VU	CR	Très élevée
Fuligule morillon	1		-	CR	Très élevée
Grand Corbeau	1	x	-	EN	Elevée
Grand Gravelot	1	x	VU	EN	Majeure
Grimpereau des bois	1		-	EN	Elevée
Guêpier d'Europe	1	x	-	CR	Très élevée
Guillemot de Troïl	1	x	EN	VU	Majeure
Héron garde-bœufs	1		-	EN	Elevée
Locustelle luscinoïde	1		EN	EN	Majeure
Macareux moine	1	x	CR	CR	Majeure
Milan noir	1		-	EN	Elevée
Moineau friquet	1	x	EN	EN	Elevée
Mouette tridactyle	1	x	VU	EN	Très élevée
Océanite tempête	1	x	VU	EN	Majeure
Petit Gravelot	1	x	-	EN	Elevée
Pic cendré	1		EN	CR	Très élevée
Pie-grièche écorcheur	1		NT	EN	Elevée
Pingouin torda	1	x	CR	EN	Majeure
Pouillot fitis	1	x	NT	EN	Elevée
Puffin des Anglais	1	x	EN	VU	Majeure
Râle d'eau	1	x	NT	EN	Elevée
Rousserolle verderolle	1	x	-	EN	Elevée
Sarcelle d'été	1		VU	CR	Très élevée
Sarcelle d'hiver	1		VU	CR	Très élevée
Sterne de Dougall	1	x	CR	CR	Majeure
Sterne naine	1	x	-	EN	Elevée
Tarier des prés	1		VU	CR	Très élevée
Traquet motteux	1	x	NT	EN	Elevée



Guillemot de Troïl © Y. Février / GEOCA

Tableau 3. Espèces nicheuses d'intérêt départemental de priorité 2

Espèce	Priorité	Nicheur récent 22	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Avocette élégante	2		-	VU	Elevée
Bec-croisé des sapins	2	x	-	VU	Modérée
Bouvreuil pivoine	2	x	VU	VU	Elevée
Bruant des roseaux	2	x	EN	VU	Modérée
Chevêche d'Athéna	2	x	-	VU	Modérée
Cormoran huppé	2	x	-	-	Très élevée
Fauvette pitchou	2	x	EN	-	Très élevée
Fou de Bassan	2	x	NT	NT	Très élevée
Fulmar boréal	2	x	NT	VU	Très élevée
Goéland argenté	2	x	NT	VU	Très élevée
Goéland brun	2	x	-	-	Très élevée
Goéland marin	2	x	-	-	Très élevée
Gorgebleue à miroir	2		-	VU	Modérée
Grand Cormoran	2	x	-	VU	Très élevée
Gravelot à collier interrompu	2	x	VU	VU	Très élevée
Grosbec casse-noyaux	2	x	-	VU	Modérée
Huïtrier pie	2	x	-	VU	Très élevée
Panure à moustaches	2		-	VU	Modérée
Pipit farlouse	2	x	VU	VU	Elevée
Pipit maritime	2	x	NT	-	Très élevée
Rossignol philomèle	2		-	VU	Modérée
Rougequeue à front blanc	2	x	-	VU	Modérée
Sterne caugek	2	x	NT	NT	Très élevée
Vanneau huppé	2		NT	VU	Modérée



Sterne caugek © Y. Février / GEOCA

Tableau 4. Espèces nicheuses d'intérêt départemental de priorité 3

Espèce	Priorité	Nicheur récent 22	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Aigrette garzette	3	x	-	NT	Modérée
Bergeronnette printanière	3	x	-	NT	Mineure
Bruant jaune	3	x	VU	NT	Modérée
Corbeau freux	3	x	-	-	Mineure
Engoulevent d'Europe	3	x	-	-	Mineure
Epervier d'Europe	3	x	-	-	Elevée
Faucon hobereau	3	x	-	NT	Elevée
Fauvette babillarde	3	x	-	-	-
Héron cendré	3	x	-	-	Mineure
Huppe fasciée	3	x	-	-	Mineure
Loriot d'Europe	3	x	-	NT	Mineure
Martin-pêcheur d'Europe	3	x	VU	-	Mineure
Mésange noire	3	x	-	NT	Modérée
Mésange nonnette	3	x	-	NT	Mineure
Phragmite des joncs	3	x	-	-	Mineure
Pouillot siffleur	3	x	NT	NT	Elevée
Sterne pierregarin	3	x	-	-	Elevée
Tadorne de Belon	3	x	-	-	Elevée



Bruant jaune © Y. Février / GEOCA



Phragmite des joncs © Y. Février / GEOCA

Tableau 5. Espèces nicheuses d'intérêt départemental de priorité 4

Espèce	Priorité	Nicheur récent 22	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Alouette des champs	4	x	NT	-	Mineure
Alouette lulu	4	x	-	-	Mineure
Bondrée apivore	4	x	-	-	Modérée
Bouscarle de Cetti	4	x	NT	-	Modérée
Buse variable	4	x	-	-	Mineure
Caille des blés	4	x	-	-	Mineure
Chardonneret élégant	4	x	VU	-	Mineure
Chouette hulotte	4	x	-	-	Mineure
Cisticole des joncs	4	x	VU	-	Mineure
Effraie des clochers	4	x	-	-	Mineure
Faucon crécerelle	4	x	NT	-	Modérée
Fauvette grisette	4	x	-	-	Mineure
Gobemouche gris	4	x	NT	-	Modérée
Grèbe huppé	4	x	-	-	Modérée
Hibou moyen-duc	4	x	-	-	Mineure
Hirondelle de rivage	4	x	-	-	Mineure
Hypolaïs polyglotte	4	x	-	-	Mineure
Linotte mélodieuse	4	x	VU	-	Modérée
Locustelle tachetée	4	x	NT	-	Mineure
Pic épeichette	4	x	VU	-	Mineure
Pic mar	4	x	-	-	Mineure
Pic noir	4	x	-	-	Mineure
Pigeon colombin	4	x	-	-	Mineure
Pipit des arbres	4	x	-	-	Mineure
Roitelet à triple bandeau	4	x	-	-	Mineure
Rousserolle effarvate	4	x	-	-	Mineure
Serin cini	4	x	VU	-	Mineure
Tarier pâtre	4	x	NT	-	Mineure
Tourterelle des bois	4	x	VU	-	Mineure
Verdier d'Europe	4	x	VU	-	Mineure



Alouette des champs © Y. Février / GEOCA

Liste des espèces nicheuses des Côtes-d'Armor et niveaux de priorité départemental

Espèce	Priorité	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Accenteur mouchet	0	-	-	-
Aigrette garzette	3	-	NT	Modérée
Alouette des champs	4	NT	-	Mineure
Alouette lulu	4	-	-	Mineure
Autour des palombes	1	-	EN	Elevée
Bec-croisé des sapins	2	-	VU	Modérée
Bergeronnette des ruisseaux	0	-	-	-
Bergeronnette flavéole	1	-	EN	Elevée
Bergeronnette grise	0	-	-	-
Bergeronnette printanière	3	-	NT	Mineure
Bondrée apivore	4	-	-	Modérée
Bouscarle de Cetti	4	NT	-	Modérée
Bouvreuil pivoine	2	VU	VU	Elevée
Bruant des roseaux	2	EN	VU	Modérée
Bruant jaune	3	VU	NT	Modérée
Bruant proyer	1	-	EN	Elevée
Bruant zizi	0	-	-	-
Busard cendré	1	NT	CR	Très élevée
Busard Saint-Martin	1	-	EN	Elevée
Buse variable	4	-	-	Mineure
Caille des blés	4	-	-	Mineure
Canard colvert	0	-	-	-
Canard souchet	1	-	EN	Elevée
Chardonneret élégant	4	VU	-	Mineure
Chevêche d'Athéna	2	-	VU	Modérée
Choucas des tours	0	-	-	-
Chouette hulotte	4	-	-	Mineure
Cisticole des joncs	4	VU	-	Mineure
Corbeau freux	3	-	-	Mineure
Cormoran huppé	2	-	-	Très élevée
Corneille noire	0	-	-	-
Coucou gris	0	-	-	-
Courlis cendré	1	VU	EN	Très élevée
Effraie des clochers	4	-	-	Mineure
Eider à duvet	1	CR	CR	Majeure
Engoulevent d'Europe	3	-	-	Mineure
Epervier d'Europe	3	-	-	Elevée
Etourneau sansonnet	0	-	-	-
Faisan de colchide	0	-	-	-
Faucon crécerelle	4	NT	-	Modérée
Faucon hobereau	3	-	NT	Elevée
Faucon pèlerin	1	-	EN	Elevée
Fauvette à tête noire	0	-	-	-

Fauvette babillarde	3	-	-	-
Espèce	Priorité	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Fauvette des jardins	0			
Fauvette grisette	4	-	-	Mineure
Fauvette pitchou	2	EN	-	Très élevée
Fou de Bassan	2	NT	NT	Très élevée
Foulque macroule	0	-	-	-
Fulmar boréal	2	NT	VU	Très élevée
Gallinule poule d'eau	0	-	-	-
Geai des chênes	0	-	-	-
Gobemouche gris	4	NT	-	Modérée
Goéland argenté	2	NT	VU	Très élevée
Goéland brun	2	-	-	Très élevée
Goéland marin	2	-	-	Très élevée
Grand Corbeau	1	-	EN	Elevée
Grand Cormoran	2	-	VU	Très élevée
Grand Gravelot	1	VU	EN	Majeure
Gravelot à collier interrompu	2	VU	VU	Très élevée
Grèbe castagneux	0	-	-	-
Grèbe huppé	4	-	-	Modérée
Grimpereau des jardins	0	-	-	-
Grive draine	0	-	-	-
Grive musicienne	0	-	-	-
Grosbec casse-noyaux	2	-	VU	Modérée
Guêpier d'Europe	1	-	CR	Très élevée
Guillemot de Troïl	1	EN	VU	Majeure
Héron cendré	3	-	-	Mineure
Hibou moyen-duc	4	-	-	Mineure
Hirondelle de fenêtre	0	-	-	-
Hirondelle de rivage	4	-	-	Mineure
Hirondelle rustique	0	-	-	-
Huïtrier pie	2	-	VU	Très élevée
Huppe fasciée	3	-	-	Mineure
Hypolaïs polyglotte	4	-	-	Mineure
Linotte mélodieuse	4	VU	-	Modérée
Locustelle tachetée	4	NT	-	Mineure
Loriot d'Europe	3	-	NT	Mineure
Macareux moine	1	CR	CR	Majeure
Martinet noir	0	-	-	-
Martin-pêcheur d'Europe	3	VU	-	Mineure
Merle noir	0	-	-	-
Mésange à longue queue	0	-	-	-
Mésange bleue	0	-	-	-
Mésange charbonnière	0	-	-	-
Mésange huppée	0	-	-	-
Mésange noire	3	-	NT	Modérée
Mésange nonnette	3	-	NT	Mineure
Moineau domestique	0	-	-	-

Espèce	Priorité	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Moineau friquet	1	EN	EN	Elevée
Mouette tridactyle	1	VU	EN	Très élevée
Océanite tempête	1	VU	EN	Majeure
Perdrix grise	0	-	-	-
Petit Gravelot	1	-	EN	Elevée
Phragmite des joncs	3	-	-	Mineure
Pic épeiche	0	-	-	-
Pic épeichette	4	VU	-	Mineure
Pic mar	4	-	-	Mineure
Pic noir	4	-	-	Mineure
Pic vert	0	-	-	-
Pie bavarde	0	-	-	-
Pigeon colombin	4	-	-	Mineure
Pigeon ramier	0	-	-	-
Pingouin torda	1	CR	EN	Majeure
Pinson des arbres	0	-	-	-
Pipit des arbres	4	-	-	Mineure
Pipit farouze	2	VU	VU	Elevée
Pipit maritime	2	NT	-	Très élevée
Pouillot fitis	1	NT	EN	Elevée
Pouillot siffleur	3	NT	NT	Elevée
Pouillot véloce	0	-	-	-
Puffin des Anglais	1	EN	VU	Majeure
Râle d'eau	1	NT	EN	Elevée
Roitelet à triple bandeau	4	-	-	Mineure
Roitelet huppé	0	-	-	-
Rougegorge familier	0	-	-	-
Rougequeue à front blanc	2	-	VU	Modérée
Rougequeue noir	0	-	-	-
Rousserolle effarvatte	4	-	-	Mineure
Rousserolle verderolle	1	-	EN	Elevée
Serin cini	4	VU	-	Mineure
Sittelle torchepot	0	-	-	-
Sterne caugek	2	NT	NT	Très élevée
Sterne de Dougall	1	CR	CR	Majeure
Sterne naine	1	-	EN	Elevée
Sterne pierregarin	3	-	-	Elevée
Tadorne de Belon	3	-	-	Elevée
Tarier pâtre	4	NT	-	Mineure
Tourterelle des bois	4	VU	-	Mineure
Tourterelle turque	0	-	-	-
Traquet motteux	1	NT	EN	Elevée
Troglodyte mignon	0	-	-	-
Verdier d'Europe	4	VU	-	Mineure

Mis à jour le 23 novembre 2018

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AVIFAUNE EN BRETAGNE

📍 19 rue de Gouesnou
BP 62132
29221 Brest cédex 2

☎ 02 98 49 07 18
✉ contact@bretagne-vivante.org
💻 www.bretagne-vivante.org



Côtes d'Armor
le Département

